Enjeux paysagers du bassin de Valréas

Un paysage accueillant et évolutif
Le paysage de l'unité se modifie au gré des changements d'orientation des exploitations agricoles : les vergers de truffiers restent présents, mais le vignoble s'est considérablement développé. La pression de l'urbanisation est limitée à Valréas et Grillon. Ce territoire offre un espace accessible à une diversité d'occupations.

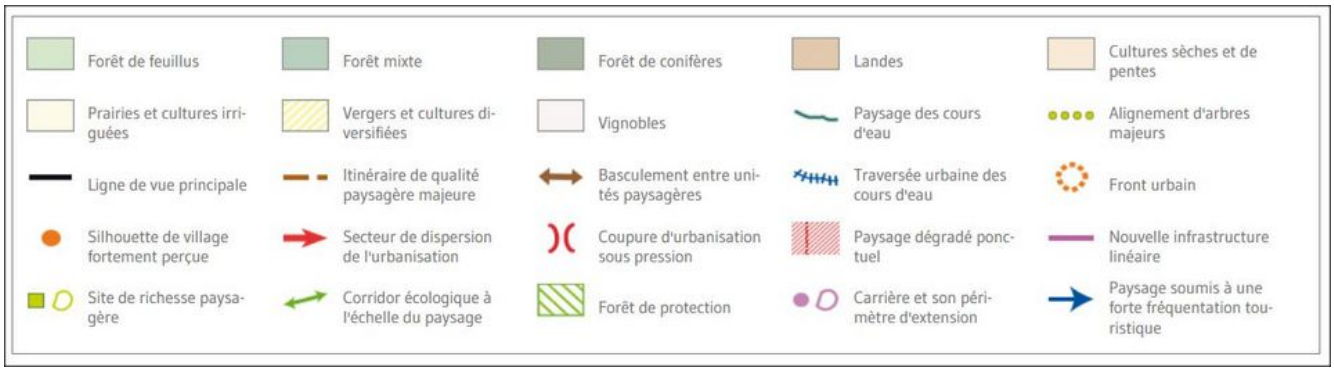

Cliquer sur l'image pour avoir un aperçu

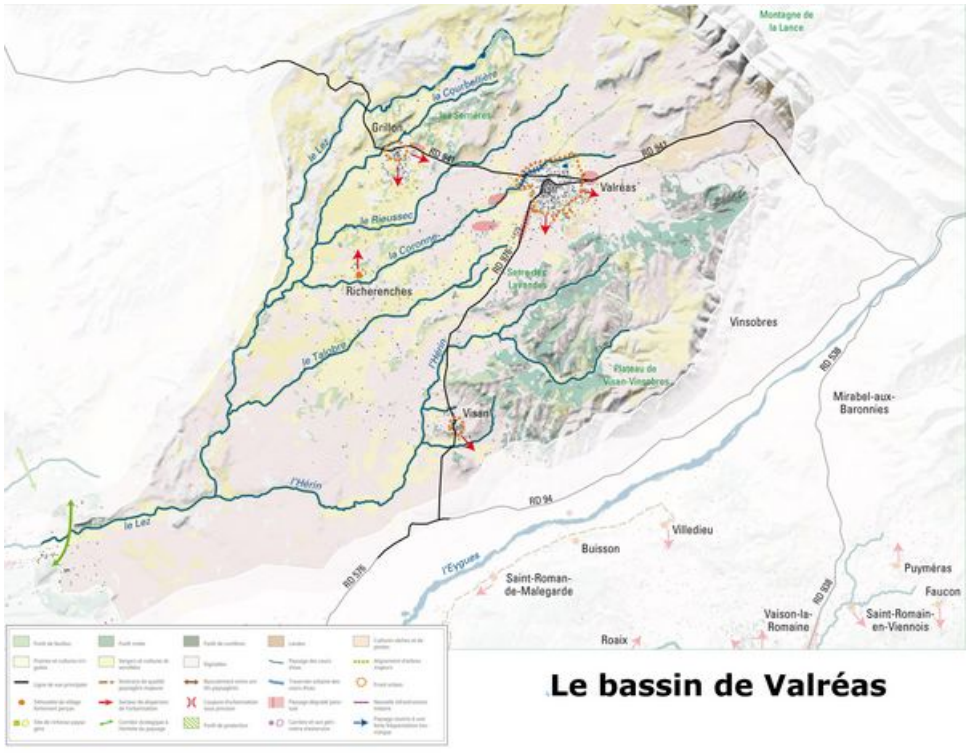

Le bassin de Valréas

Gérer durablement les grandes structures du paysage

Les limites de l'unité sont marquées par les versants boisés des reliefs de la Drôme (montagne de la Lance et Serre Pelé) et le rebord du plateau de Visan-Vinsobres. Les collines secondaires, comme les Serrières à Grillon et la serre des Lavandes à Valréas, constituent aussi des éléments forts du paysage. Parfois, seul un ourlet boisé a été maintenu, la partie sommitale étant mise en valeur par l'agriculture : son maintien est un élément visuel important, outre son rôle écologique et sa fonction de défense des sols contre l'érosion. Le maintien des bosquets apporte de la diversité dans le paysage face à la spécialisation agricole.

L'avenir agricole est profondément dépendant de celui de la filière viticole. Ponctuellement, une extension du vignoble peut se réaliser au détriment des boisements s'ils ne sont pas protégés. À l'inverse des perspectives d'arrachage de vignes peuvent faire craindre l'extension des friches.

Les ripisylves de la Coronne, le Lez, l'Aulière, l'Hérin, le Talobre, sont présentes dans le paysage. Elles ont parfois été réduites par les aménagements urbains et agricoles : les traversées du Talobre et du Rieu sec sont très peu soulignées. Elles n'apparaissent plus dans le paysage comme un couloir continu. De ce fait elles ont également une moindre valeur écologique. Leur préservation et leur reconstitution sont des enjeux d'avenir. Ces cours d'eau offrent une potentialité pour des cheminements doux, l'accessibilité pour les piétons peut être développée.

Valoriser les paysages fortement perçus

Aucune voie importante ne dessert ce territoire. Dans ce paysage ouvert, toute installation de grande hauteur comme des pylônes et des lignes électriques, se remarque fortement.

Prendre en compte les enjeux paysager liés à l'urbanisation et aux grands projets

En ville, la continuité paysagère et écologique de la traversée des cours d'eau doit être préservée, et la qualité de la façade urbaine affirmée. Valréas est bordé à l'ouest par la Coronne et plusieurs de ses affluents traversent des quartiers de la ville, tel le Grand Vallat. Leur présence constitue un élément de qualité pour un projet urbain, en intégrant le risque inondation.

La perception d'un bourg s'appuie sur la qualité du front urbain, la forme de sa silhouette et la qualité de ses entrées. L'extension urbaine doit prendre en compte ces éléments. La proximité du front urbain avec une autre structure paysagère majeure (cours d'eau, versant boisé) doit encourager à une prise en compte spécifique : comme à Valréas avec la Coronne.

Certains villages ont conservé l'intégrité de leur site et les perceptions qu'on a de leur silhouette. Il s'agit de maintenir cette qualité dans la durée. C'est le cas de Richerenches, la partie centrale du village est d'ailleurs protégée par un site inscrit.

Une urbanisation diffuse concerne les quatre communes de cette unité paysagère. Dans les centres anciens, des réhabilitations de bâtiments ont été entreprises, mais on note la présence de constructions à l'abandon.

L'urbanisation s'est étendue autour de Valréas. Le paysage urbain des entrées de ville est déstructuré et banalisé par les zones commerciales et d'activités et les installations diverses qui les accompagnent (panneaux publicitaires, etc.). Le Conseil général de Vaucluse a lancé une Charte de qualité des parcs et quartiers d'activités économiques pour une stratégie économique inscrite dans un développement durable et partagé. Il s'agit de permettre l'accueil et le développement des entreprises dans des quartiers de qualité, favorables à l'emploi et à la préservation de l'image et de l'attractivité du Vaucluse. A Valréas, plusieurs zones d'activités pourraient s'inscrire dans un tel projet.

Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recrées.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Hôtel du Département
Rue Viala - 84909 Avignon Cedex 09